

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 15 FÉVRIER 2011

<u>Présent-e-s</u> :	Mme	Béatrice	Guex-Crosier	DCe	<i>Présidente</i>
	M.	Christian	Hottelier	BA	<i>Vice-président</i>
	M.	Ginior	Rana Zolana	LR+	<i>Secrétaire bureau</i>
	M.	Patrice	Arioni	DCe	<i>Conseiller</i>
	M.	Bernard	Boymond	DCe	<i>Conseiller</i>
	M.	Christophe	Cortiglia	DCe	<i>Conseiller</i>
	Mme	Muriel	Devins	LR+	<i>Conseillère</i>
	M.	Daniel	Fischer	DCe	<i>Conseiller</i>
	M.	Alexandre	Krasnosselski	DCe	<i>Conseiller</i>
	Mme	Inès	Micheli Kristof	LR+	<i>Conseillère</i>
	Mme	Evelyne	Moll	LR+	<i>Conseillère</i>
	M.	Thierry	Schmid	BA	<i>Conseiller</i>
	Mme	Helen	Schneuwly	LR+	<i>Conseillère</i>
	Mme	Sylvianne	Schrag	DCe	<i>Conseillère</i>
	M.	Jacques	Vallet	BA	<i>Conseiller</i>
M.	Alain	Walder	DCe	<i>Maire</i>	
Mme	Nicole	Mouty	BA	<i>Adjointe</i>	
M.	Georges	Vuillod	LR+	<i>Adjoint</i>	
M.	Claude	Crottaz		<i>Secrétaire général</i>	
<u>Excusé</u> :	M.	Florian	Giacobino	LR+	<i>Conseiller</i>
<u>Absent</u> :	M.	David	Pittier	BA	<i>Conseiller</i>
<u>Procès-Verbaliste</u> :	Mme	Frédérique	Barbe		

BA : Bardonnex Alternative
 DCe : Démocrate chrétien et Entente
 LR+ : Libéral, Radical et Plus

Mme B. Guex-Crosier, présidente du Conseil municipal, souhaite la bienvenue au public présent ainsi qu'aux membres de l'assemblée. Elle excuse l'absence de M. F. Giacobino et ouvre la séance à 20h30.

I APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

- I. Approbation de l'ordre du jour
- II. Approbation du procès-verbal de la séance du 21 décembre 2010
- III. Communications du Bureau du Conseil municipal
- IV. Communications du maire et des adjoints
- V. Rapport des commissions :
Néant.
- VI. Projets de délibération, résolution, motion :
 - VI.1. *P-D-1262 Crédit d'étude de CHF 60'000.- destiné à la réalisation d'une boucle de rebroussement du bus à l'entrée du village de Landecy (côté Salève)*
 - VI.2. *P-D-1263 Crédit d'étude de CHF 15'000.- destiné à l'amélioration ou à la réalisation d'aménagements visant à faciliter la mobilité*
 - VI.3. *P-D-1264 Crédit supplémentaire de fonctionnement 2011 de CHF 16'000.- destiné aux travaux de rénovation du Musée de l'Ordre de Malte*
 - VI.4. *P-D-1265 Crédit supplémentaire de fonctionnement 2011 de CHF 20'000.- pour l'engagement d'un(e) technicien(ne) communal(e)*
- VII. Propositions individuelles, questions et divers
- VIII. Calendrier

➔ **N'appelant aucune rectification, l'ordre du jour de la présente séance est approuvé.**

II APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE 2010

➔ **N'appelant aucune modification, le procès-verbal de la séance du 21 décembre 2010 est approuvé avec remerciements à son auteur.**

III COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Néant.

IV COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

1. École de Compesières

La presse a récemment relaté les difficultés que rencontrait un enfant handicapé à se rendre à l'école de Compesières. Cet enfant, domicilié à Bardonnex depuis l'automne passé, souffre d'un handicap évolutif. Se déplaçant soit en chaise roulante, soit à l'aide de béquilles, il a pu, dès la rentrée scolaire et grâce à ces dernières, franchir les escaliers et rejoindre sa classe située au rez-de-chaussée de l'ancien bâtiment.

Devant subir prochainement une intervention chirurgicale, il ne se déplacera, ces prochains mois, qu'en chaise roulante. L'Exécutif s'est dès lors interrogé sur une rocade de classes, en cours d'année, les nouveaux pavillons scolaires étant équipés en conséquence (rampe d'accès, toilettes pour handicapés). Par un courrier dont **M. A. Walder** cite un paragraphe : «*un déménagement de la classe d'Aurélien dans le pavillon de l'école est difficilement envisageable pour cette année scolaire*», le Service de santé de la jeunesse donnait sa position, par ailleurs identique à celle du directeur de l'établissement qui craignait une stigmatisation de cet enfant par ses camarades. Le directeur a depuis indiqué qu'une personne serait à la disposition de l'élève, jusqu'à la fin de l'année scolaire, pour l'assister et l'aider dans ses déplacements.

M. A. Walder conclut en espérant que les membres de l'assemblée acceptent l'ouverture du crédit d'étude sur la mobilité à l'ordre du jour de la présente séance ; l'Exécutif pourra ainsi faire diligence afin que les aménagements liés à l'école soient examinés en priorité

2. Associations sportives communales

Les trois associations sportives communales occupant des juniors ont été rencontrées ; les conventions de partenariat seront signées dans le courant du mois de mars.

3. Accueil familial de jour

La décision d'accepter le règlement d'honoraires au président de l'association de l'accueil familial de jour Les Poussins, réseau intercommunal Genève sud-ouest, a été prise par les communes et non par le comité. Le montant de CHF 20'000.- ne devrait donc pas figurer dans les comptes de l'association et devrait être réparti entre les communes partenaires. Restera à la commune de Bardonnex de décider si elle entend participer à ce règlement ou non. Selon **M. A. Walder**, cette problématique aurait dû être discutée au préalable ; ce d'autant plus qu'il est difficile de concevoir qu'un président d'association puisse s'attribuer personnellement un mandat.

4. Rapport suite à la motion du 23 juin 2009 intitulée « Sécurité des écoliers sur le chemin de l'école de Compesières »

Pour sa rédaction, **M. A. Walder** a pris pour base le rapport de la commission des routes et emplacements communaux étudiant la sécurité routière sur la commune de Bardonnex et datant du 6 mai 2002. A la lecture de ce nouveau rapport, on peut s'apercevoir que la commune de Bardonnex, en l'espace de 8 ans, a réalisé beaucoup d'aménagements pour la sécurisation de son réseau routier.

5. Repas des Aînés

Le repas des Aînés s'est très bien déroulé ; **Mme N. Mouty** remercie les membres du Conseil municipal pour leur présence ainsi que celle de leur conjoint, voire de leurs enfants.

6. Accueil familial de jour

Le 17 janvier dernier, les familles accueillantes du réseau intercommunal Genève sud-ouest ont été reçues à la salle communale de Carouge pour la remise de leur prime par les magistrats délégués.

7. Fermeture de la route de Fémé et du chemin d'Humilly aux poids lourds

M. G. Vuillod indique que la signalisation interdisant la circulation des poids lourds sur la route de Fémé et le chemin d'Humilly a été mise en place.

8. Entretien et assainissement du réseau secondaire

En partenariat avec les Services industriels de Genève, un entretien du réseau secondaire a été entrepris. Sur la partie contrôlée, soit la combe de Charrot, le centre communal et les alentours de la commanderie, il s'avère que l'état est plutôt bon. Une amélioration est néanmoins à prévoir au niveau de l'évacuation des eaux usées du centre communal.

M. G. Vuillod ajoute que le contrat relatif à l'entretien des grilles d'évacuation sises sur les routes communales et les chemins agricoles a été remis à jour et le travail réalisé à sa grande satisfaction.

9. Déchetterie de Fémé

L'ensemble des bennes de la déchetterie de Fémé, hormis celle à compost qui sera entreprise ces prochaines semaines, a été repeint. Les panneaux d'information relatifs à l'utilisation du site ont été posés il y a un mois environ et le résultat s'avère, pour l'instant, satisfaisant.

10. Mesures de ralentissement dans le village de Charrot

Les travaux de génie civil sont terminés et un nouveau système de signalisation composé de lumières *led* solaires clignotantes a été mis en place. Ce dernier étant efficace, **M. G. Vuillod** en a également fait installer sur les chicanes situées à proximité du stade de football.

La commission des routes se réunira début mars pour le choix des plantes qui orneront les bacs installés dans le village de Charrot.

V RAPPORT DES COMMISSIONS

Néant.

VI PROJETS DE DÉLIBÉRATION, RÉOLUTION, MOTION

1. P-D-1262 Crédit d'étude de CHF 60'000.- destiné à la réalisation d'une boucle de rebroussement du bus à l'entrée du village de Landecy (côté Salève)

La présidente cède la parole à **M. A. Walder** qui rappelle que ce sujet est en discussion depuis les années cinquante. Il ajoute qu'il a eu un contact avec les propriétaires des parcelles touchées par la réalisation de la boucle de bus envisagée et que ceux-ci ont donné leur accord de principe pour la réalisation d'une étude. Il précise que ladite boucle de rebroussement sera essentiellement implantée sur le domaine public mais, l'espace étant insuffisant, un empiètement sur des parcelles privées est nécessaire.

Concernant le futur plan de circulation des bus, M. A. Walder a récemment participé à une séance réunissant la Direction générale de la mobilité (DGM) et les Transports publics genevois (TPG). A l'inverse de ce qui avait été envisagé, ce n'est pas le bus 44 (reliant actuellement Carouge à Croix-de-Rozon) qui desservirait Landecy, mais le bus 46 (reliant actuellement Plan-les-Ouates, via le Bachet-de-Pesay, à Bardonnex). Il est ainsi envisagé que le terminus de la ligne 46 serait en alternance à Bardonnex et à Landecy et que la fréquence de passage serait augmentée. Il est supposé que la ligne 44 serait ainsi dévolue à passer la frontière.

Quant à la desserte envisagée qui devait relier les différents villages de la commune, elle serait possible avec un changement de bus à Compesières.

Pour revenir à la ligne 4, dont le terminus avait provisoirement été installé à la route des Ravières puis déplacé à la douane de Perly, elle double actuellement la ligne D pour assurer plus de fréquence. Cette ligne étant vouée à disparaître, les TPG avaient, il y a quelques mois, refusé d'étudier sa prolongation jusqu'à la place de-Brunes à Bardonnex

Bien que le plan de circulation envisagé ne corresponde pas entièrement aux attentes des habitants de Landecy, **M. J. Vallet** estime qu'il faut aller de l'avant avec la boucle de rebroussement ce qui permettra de continuer le combat par la suite.

➔ **La parole n'étant plus demandée, la présidente soumet au vote l'approbation du projet de délibération.**

P-D-1262 Crédit d'étude de CHF 60'000.- destiné à la réalisation d'une boucle de rebroussement du bus à l'entrée du village de Landecy (côté Salève)

Considérant,

- *l'étude réalisée en 2006 et 2007 par le bureau CITEC dont le rapport final a été présenté en mai 2007,*
- *la volonté, exprimée à plusieurs reprises par les habitants du village de Landecy, d'avoir une desserte de transports collectifs (pétition de juin 2002),*
- *le refus par les transports publics genevois (TPG) de traverser le village pour des raisons de gabarit de la chaussée et des difficultés qui en résultent,*
- *l'adoption du plan directeur communal de Bardonnex par le Conseil d'État le 17 juin 2009 qui prévoit d'améliorer la desserte de l'ensemble de la commune par les transports collectifs, notamment le prolongement de la ligne 44 jusqu'à Landecy,*
- *l'adoption du plan directeur des transports collectifs 2011-2014 qui prévoit une desserte du village de Landecy,*
- *les propositions émises par les TPG et la Direction générale de la mobilité concernant la desserte de Landecy,*

Sur proposition du maire et des adjoints,

➔ **le Conseil municipal décide**

1. *D'ouvrir un crédit d'étude de CHF 60'000.- destiné à la réalisation d'une boucle de rebroussement du bus à l'entrée du village de Landecy (côté Salève).*
2. *De comptabiliser cette dépense dans le compte des investissements sous la rubrique 6200.501.34*
3. *De la porter à l'actif du bilan, 6200.141.34, dans le patrimoine administratif.*
4. *D'amortir cette dépense avec le crédit qui sera voté pour la réalisation des travaux.*
5. *En cas de non réalisation du projet, d'amortir ce crédit en cinq ans, soit de 2012 à 2016, par le compte de fonctionnement, 6200.331.34*

Cette délibération est prise à l'unanimité, soit 14 voix pour.

2. P-D-1263 Crédit d'étude de CHF 15'000.- destiné à l'amélioration ou à la réalisation d'aménagements visant à faciliter la mobilité

La présidente cède la parole à **M. A. Walder** qui rappelle que le Conseil municipal a voté, en décembre dernier, une motion dont le sujet était l'amélioration ou la réalisation d'aménagements visant à faciliter la mobilité. L'objectif est d'équiper les bâtiments communaux mais également de procéder à des transformations de zones extérieures dévolues au public, tels qu'arrêts de bus, accès aux commerces, etc.

Le crédit d'étude de CHF 60'000.- est basé sur une première évaluation réalisée par l'association HAU (Handicap Architecture Urbanisme), association sans but lucratif qui aide et informe sur la problématique des constructions et de leur conformité pour un accès pour tous.

Une fois l'étude réalisée, le rapport établi permettra à la commune d'être attentive, lorsque des travaux seront envisagés, à ne pas omettre l'aspect d'accessibilité et d'aisance pour des personnes à mobilité réduite ou souffrant d'un handicap.

Au vu de la nécessité et du bien-fondé de cette étude, **M. D. Fischer** encourage les membres de l'assemblée à voter en faveur du crédit proposé.

➔ **La parole n'étant plus demandée, la présidente soumet au vote l'approbation du projet de délibération.**

P-D-1263 Crédit d'étude de CHF 15'000.- destiné à l'amélioration ou à la réalisation d'aménagements visant à faciliter la mobilité

Considérant,

- *la motion pour l'amélioration ou la réalisation d'aménagements visant à faciliter la mobilité votée par le Conseil municipal à la séance du 21 décembre 2010,*
- *la volonté exprimée, à l'unanimité moins une abstention, de réaliser cette étude,*
- *l'importance d'aider les personnes en mobilité réduite à se déplacer aussi bien à l'extérieur que dans les bâtiments communaux,*
- *la situation d'un élève de l'école de Compesières rencontrant des difficultés en raison de l'ancienneté du bâtiment,*

Sur proposition du maire et des adjoints,

➔ **le Conseil municipal décide**

1. *D'ouvrir un crédit d'étude de CHF 15'000.- destiné au financement d'une étude complète sur la mobilité à Bardonnex, à l'extérieur et dans les bâtiments communaux,*
2. *De comptabiliser cette dépense dans le compte des investissements sous la rubrique 7900.509.07,*
3. *De la porter à l'actif du bilan, 7900.149.07, dans le patrimoine administratif,*
4. *D'amortir cette dépense avec le crédit qui sera voté pour la réalisation des travaux,*

5. *En cas de non réalisation du projet, d'amortir ce crédit en cinq ans, soit de 2012 à 2016, par le compte de fonctionnement.*

Cette délibération est prise à l'unanimité, soit 14 voix pour.

3. P-D-1264 Crédit supplémentaire de fonctionnement 2011 de CHF 16'000.- destiné aux travaux de rénovation du Musée de l'Ordre de Malte

La présidente cède la parole à **M. A. Walder** qui, se référant à l'entretien qu'il a eu avec Mme Michèle Zanetta, conservatrice du Musée de l'Ordre de Malte, annonce que l'Association helvétique de l'Ordre souverain militaire et hospitalier de Malte fête cette année son 50^{ème} anniversaire. A cette occasion, les 17 et 18 juin prochain, le grand maître de l'Ordre de Malte assistera aux assises annuelles qui seront célébrées à Compesières. Au vu de cet événement, Mme Zanetta a préparé un projet visant à moderniser la présentation muséographique de ses collections. Grâce aux dons de diverses fondations et privés, de nouveaux présentoirs seront acquis et des aménagements intérieurs réalisés. La commune de Bardonnex étant propriétaire de la commanderie, Mme Zanetta l'a sollicitée pour un rafraîchissement des murs et du plafond.

Mme M. Devins propose de profiter de la rénovation du musée pour organiser des portes ouvertes.

Mme I. Micheli Kristof demande où seront stockées les collections pendant les travaux.

M. A. Walder répond qu'elles seront entreposées au grenier.

M. Th. Schmid indique que le Conseil fédéral a approuvé en 2009 la révision de l'inventaire fédéral des biens culturels. Parmi les collections d'importance nationale figure le musée de l'Ordre de Malte, au même titre, pour Genève, que le Musée d'art et d'histoire, la Fondation Baur, etc. A ce titre, il recommande l'approbation du projet de délibération proposé.

➔ **La parole n'étant plus demandée, la présidente soumet au vote l'approbation du projet de délibération.**

P-D-1264 Crédit supplémentaire de fonctionnement 2011 de CHF 16'000.- destiné aux travaux de rénovation du Musée de l'Ordre de Malte

Considérant,

- *l'importance patrimoniale que revêt la Commanderie sur le site historique de Compesières,*
- *l'intérêt de la présence du Musée de l'Ordre de Malte dans les murs de la Commanderie,*
- *la chance de pouvoir jouir d'un tel lieu dans le paysage social et culturel communal,*
- *les liens étroits tissés entre la commune de Bardonnex et l'Ordre de Malte,*

- *les améliorations qui seront apportées à la présentation du Musée, dépenses estimées à près de CHF 100'000.- et financées par l'Association helvétique et son service hospitalier ainsi que par des donateurs et fondations,*

Sur proposition du maire et des adjoints,

➔ **le Conseil municipal décide**

1. *D'ouvrir un crédit supplémentaire de fonctionnement 2011 de CHF 16'000.- destiné aux travaux de rénovation du Musée de l'Ordre de Malte.*
2. *De comptabiliser cette dépense dans le compte de fonctionnement sous la rubrique 0800.503.15.*

Cette délibération est prise à l'unanimité, soit 14 voix pour.

4. P-D-1265 Crédit supplémentaire de fonctionnement 2011 de CHF 20'000.- pour l'engagement d'un(e) technicien(ne) communal(e)

La présidente cède la parole à **M. A. Walder** qui relate que le poste est resté vacant depuis le décès de M. P. Sgouridis il y a 3 ans. M. P. Sgouridis, qui était un mandataire qualifié et pouvait à ce titre déposer des demandes d'autorisation de construire complexes, avait alors un taux d'occupation de 40% au sein de la commune de Bardonnex.

L'an passé, l'Exécutif à imaginer l'engagement d'un technicien communal en partenariat avec les communes de Perly-Certoux et de Troinex. L'orientation souhaitée par chaque commune étant difficilement compatible, la commune de Bardonnex a finalement renoncé à cet engagement.

M. A. Walder ajoute qu'au vu des dossiers de plus en plus pointus et techniques, l'engagement d'un technicien devient nécessaire pour soulager les membres de l'Exécutif mais également le secrétaire général. Comparativement à d'autres communes de même envergure, la commune de Bardonnex est sous dotée en terme de personnel et le sera encore malgré cet engagement supplémentaire. Ces dernières années, la commune de Bardonnex a travaillé et agi modestement et peut continuer à le faire mais ceci implique qu'il est difficile de répondre à certaines demandes pour des raisons de compétence et de temps.

Le montant de CHF 60'000.- figurant au budget 2011 suffirait à l'engagement d'un technicien communal puisque celui-ci ne prendrait probablement place qu'au mois de septembre prochain. La demande d'un crédit supplémentaire est uniquement faite ce soir par souci de transparence et d'honnêteté vis-à-vis du Conseil municipal.

Mme M. Devins demande s'il s'agirait d'un contrat à durée déterminée ou indéterminée.

M. A. Walder précise qu'il s'agirait d'un contrat de droit public, donc à durée indéterminée mais avec une période probatoire.

➔ **La parole n'étant plus demandée, la présidente soumet au vote l'approbation du projet de délibération.**

P-D-1265 Crédit supplémentaire de fonctionnement 2011 de CHF 20'000.- pour l'engagement d'un(e) technicien(ne) communal(e)

Considérant,

- *la nature et la complexité toujours plus grande des dossiers techniques qui doivent être traités par la commune,*
- *l'expérience positive réalisée lors de l'engagement de notre employé, Monsieur Pavlos Sgouridis, pendant plusieurs années,*
- *le besoin avéré d'un soutien technique et de compétences pour l'entretien et la sauvegarde du patrimoine communal,*
- *la volonté d'engager un(e) employé(e) à un taux entre 80 à 100 %,*
- *l'insuffisance du budget 2011 déjà voté qui prévoyait un taux de 40 %,*
- *l'importance de décharger notre secrétaire général ainsi que les représentants politiques de l'Exécutif afin qu'ils puissent se concentrer sur d'autres tâches stratégiques,*
- *la description de fonction, en annexe de la présente délibération, qui indique les principales tâches,*

Sur proposition du maire et des adjoints,

➔ **le Conseil municipal décide**

1. *D'ouvrir un crédit supplémentaire de fonctionnement 2011 de CHF 20'000.- destiné au financement de l'engagement d'un(e) technicien(ne) communal(e) à un taux entre 80 à 100 %, complétant ainsi le budget de CHF 60'000.- déjà prévu au budget 2011.*
2. *De comptabiliser cette dépense dans le compte de fonctionnement sous la rubrique 0500.301.00.*

Cette délibération est prise à l'unanimité, soit 14 voix pour.

VII PROPOSITIONS INDIVIDUELLES, QUESTIONS ET DIVERS

1. Route de Saconnex-d'Arve

M. D. Fischer remercie M. G. Vuillod d'avoir fait installer des catadioptrés clignotants aux abords du stade de Compesières ; installation qu'il demandait depuis longtemps.

2. Salle polyvalente

Suite à la réfection de la salle polyvalente, il a été suggéré à **M. D. Fischer** de proposer un renouvellement de la vaisselle à disposition ; celle-ci semble en effet disparate et mal appropriée.

3. Local de vote

Pour la première fois dimanche passé, **Mme S. Schrag** a été présidente du local de vote. Elle demande s'il serait possible que la mairie prépare une procédure relative à la mise en place du local, ceci afin que tout soit prêt pour l'arrivée des votants.

D'autre part, les isoaloirs sont installés dans le premier local de rangement or la lumière est insuffisante pour les personnes souhaitant compléter un bulletin.

4. Feux en plein air

Alors qu'ils avaient passablement diminué, **M. Ch Hottelier** a pu remarquer une recrudescence de feux en plein air à Verbant.

5. Repas des Aînés

Mme I. Micheli Kristof appuie les remerciements de Mme N. Mouty quant à la présence solidaire et efficace de ses collègues du Conseil municipal. Les participants étaient cette année très nombreux et elle a pu constater une nouvelle vague de jeunes Aînés ce qui a rendu cette journée d'autant plus sympathique.

6. M. Christophe Darbellay

M. A. Walder annonce la présence de M. Christophe Darbellay, président du parti démocrate-chrétien suisse, le jeudi 17 février prochain dès 18h30 au café de la Comète pour un verre de l'amitié.

7. Festiverbant

Mme N. Mouty a lu dans un journal que Festiverbant n'aurait pas lieu cette année. Elle demande des compléments d'information à Mme S. Schrag, présidente de l'association.

Mme S. Schrag l'informe que cette possibilité a en effet été discutée mais que rien n'a encore été décidé. Le comité réfléchira lors de sa prochaine assemblée générale à la possibilité d'une organisation du festival tous les deux ans. Cette rumeur, qu'un journaliste s'est empressé de divulguer met le comité en porte-à-faux vis-à-vis de ses sponsors, ses fournisseurs, ses bénévoles, ses annonceurs, ce qui est regrettable.

VIII CALENDRIER

Commissions	Aménagement	21.03.11	18h30	Salle des commissions
	Bâtiments et écoles	01.03.11	18h30	Salle des commissions
	Environnement et développement durable	28.02.11	18h30	Salle des commissions
	Finances et sécurité	02.05.11	19h00	Salle des commissions
	Routes, travaux et emplacements communaux	09.03.11	17h30	Salle des commissions
	Sociale et culture	09.03.11	18h30	Salle des chevaliers
		20.04.11	18h30	Salle des commissions

Prochaines séances du Bureau du Conseil municipal, 18h30 à la mairie :

Le 2 mars, le 30 mars et le 2 mai 2011.

Prochaines séances du Conseil municipal :

Le 15 mars, le 12 avril et le 10 mai 2011.

La parole n'étant plus demandée, la présidente remercie l'assistance et lève la séance à 21h30.

Béatrice Guex-Crosier, Présidente

Ginior Rana Zolana, Secrétaire

Genève, le 18 février 2011/fb